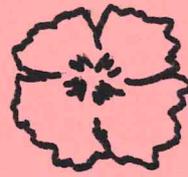
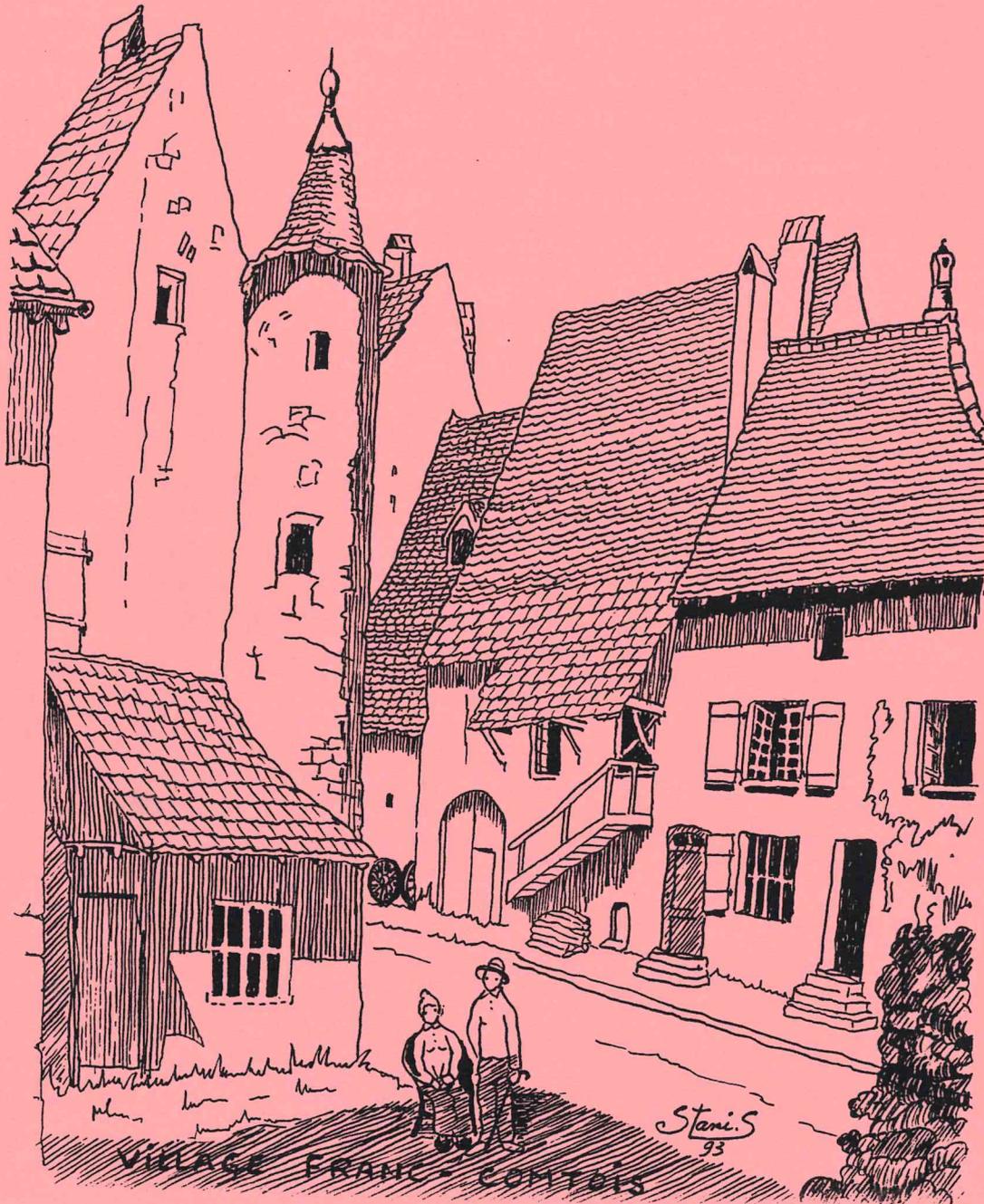


★ 1996 ★



# CHENEBIER

Bulletin d'information  
Municipale N° 15



# SOMMAIRE

## Pages

1	Le Mot du Maire
2	Etat-Civil
3	Nouveaux Habitants - Secrétariat
4-5	Délibérations du Conseil Municipal
6-7	Aménagement prairie communale
8-9	Budget Communal 1995
10-11	Amélioration de l'Habitat
12-13	Assainissement 1995 : 1ère tranche
14	Syndicat Intercommunal d'Assainissement
15	Les Pages des Associations
16-17	Les Amis de l'Ecole - Chenebier/Animation
18	Comité des Fêtes
19	Club de l'Age d'Or
20	Sapeurs-Pompiers
21	Association Sportive
22	Anciens Combattants
23	Calendrier des manifestations

# Le Mot du Maire

1995 qui se termine a apporté son lot de joie et de peine. Elle a été aussi le renouvellement de l'équipe municipale que j'ai l'honneur de présider.

Je voudrais profiter de ces quelques lignes pour remercier mon prédécesseur Monsieur Henri CROISSANT pour l'excellent travail qu'il a accompli pendant ces 12 années passées à la tête de la commune « et lui signaler qu'il n'est pas quitte pour autant ». Ceci dit, je remercie aussi tous mes collègues qui ont pour raisons personnelles quitté l'équipe.

Cette année 96 verra une profonde mutation du village :

- \* 2ème tranche d'assainissement : Grande Rue jusqu'au niveau de la Rue du Bois Battu, début de la rue d'Etobon et de la rue de la Pommeraie jusqu'aux résidences HLM.

- \* Renforcement du réseau d'eau de la rue du Verger au Roi avec la mise en place d'un poteau incendie pour garantir la sécurité dans le secteur.

- \* Fin du projet d'aménagement de la prairie et début de la 1ère tranche si les subventions le permettent.

- \* Divers travaux.

Ne nous trompons pas, nous vivons actuellement une période difficile où notre vigilance est à l'épreuve. J'en veux par là l'égoïsme de certains, le manque de tolérance, qui les amène à agir de façon sibylline. Le bon sens ainsi que le civisme doivent l'emporter et nous devons réapprendre à vivre ensemble.

Je vous appelle à participer massivement à la vie municipale et associative. Les rencontres et les échanges d'idées ne peuvent être que bénéfiques pour nous et notre village. Et arrêtons de critiquer le bénévolat « cette chose incompréhensible ». Nous entendons trop souvent dire « s'il participe, c'est qu'il en retire quelque chose... ». Certaines personnes ne peuvent pas comprendre que le fait de travailler pour une cause commune de façon gratuite puisse exister. Je profite de ces quelques lignes pour dénoncer de tels agissements. L'avenir de nos enfants est en jeu, soyons-en persuadé. Des personnes se dévouent actuellement pour améliorer notre cadre de vie, ne les décevons pas, allons les rejoindre.

Je terminerai mon propos par une citation de La Bruyère :

« Il n'y a pour l'homme que trois événements : Naître, Vivre et Mourir. Il ne se sent pas naître, il souffre à mourir et il oublie de VIVRE. »

Avec confiance en l'avenir, je vous souhaite à toutes et à tous mes voeux les meilleurs pour la nouvelle année.

Le Maire.

# ETAT-CIVIL 1995

## LES NAISSANCES:

Hugo ROY le 25 août 1995  
Manoa ANTHONIOZ-BLANC le 24 septembre 1995  
Laura FOUQUET le 26 septembre 1995  
Jérémy RAGUIN le 4 novembre 1995



## LES MARIAGES :

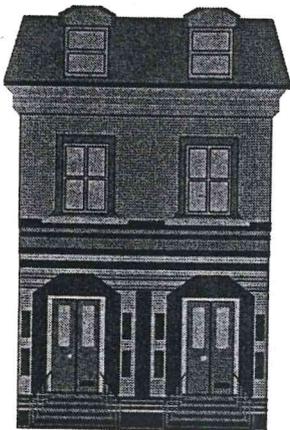
Christelle LHOMME  
et  
Thierry LAVALETTE  
le 1er juillet 1995



Patricia FRANCOIS  
et  
Renaud JEANNIN  
le 12 août 1995

## NOS PEINES :

René LOMBARD le 7 mai 1995  
Simone Jeannine METTETAL le 22 septembre 1995  
Paulette GROSJEAN le 12 novembre 1995  
Henriette Mathilde LOMBARD le 26 décembre 1995



# LES NOUVEAUX HABITANTS

**Nous leur souhaitons la bienvenue au village.**

**Mr et Mme Pascal et Véronique BECK**

**9, rue d'Etobon**

**Mr BERTINELLI Raphaël et Mlle BRESSIN Agnès**

**38, Grande Rue**

**Mr Hervé BIDAULT et Mlle Michèle JACQUIER**

**10, Chemin de la Roignotte**

**Mr et Mme Christian et Claire CEBE**

**10, rue de la Pommeraie**

**Mr et Mme Pascal et Françoise GRANDJEAN et leurs enfants Amandine et Valentin**

**3, rue d'Etobon**

**Mlle Caroline METTETAL et Mr Joël TSCHAN**

**40, Grande Rue**

**Mr et Mme Joël et Sylvie PETREMENT et leurs enfants Alexis et Anthony**

**2, Chemin des Bouchures**

**Mr et Mme Isaac et Rachel POZUELO et leur fils Florian**

**1, rue du Verger au Roi**



## LE COIN DU SECRETARIAT

**Horaires d'ouverture de la Mairie :**

*tous les jours sauf mercredi de 8 H 30 à 11 H 30*

*lundi et mardi après-midi de 13 H 30 à 16 H 30*

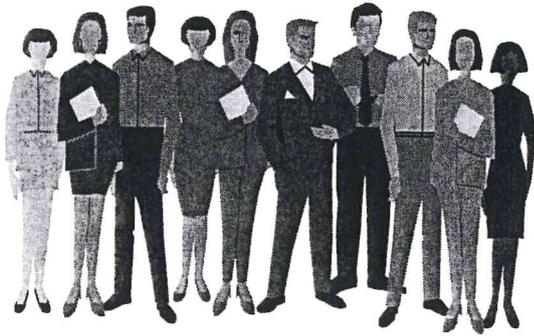
*Permanence de Monsieur le Maire : les mercredis de 18 H*

*à 20 H*

**Horaires d'ouverture de la Poste :**

*tous les jours de 15 H 30 à 16 H 30*





## LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN 1995

### JANVIER

Adhésion à l'OPAH (Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat) à raison de 13 F par habitant  
Programme de travaux en forêts ONF 1995  
Choix de l'entreprise MONNIER pour la construction de la 1ère tranche d'assainissement  
Achat d'un terrain à Monsieur FAIVRE André de Fresse  
Demande de maintien de la 5ème classe à la rentrée de septembre 95

### FEVRIER

Subvention à l'Association Rencontre et Loisirs d'Etobon pour le reportage photos du Cinquantenaire de la Libération  
Subvention au Centre Aéré d'Echavanne  
Motion contre la hausse des cotisations employeurs à la CNRACL (Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités locales)  
Ouverture de crédits en investissement  
Recouvrement des matériaux de l'aqueduc de Mme DUCOTEY Solange

### MARS

Désignation de Mr SALOMON comme responsable de la salle polyvalente.  
Achat de casques F1 pour les Sapeurs-Pompiers  
Taux des 4 taxes locales  
Vente de la ferme communale rue des Combes  
Assiette et destination des coupes de bois - Exercice 95

### AVRIL

Vente de parcelles de terrain communal

### MAI

Exonération de Taxe Locale d'Equipement (TLE), taxe foncière et taxe professionnelle aux nouvelles entreprises pour une durée de 2 ans  
Vente de terrain communal  
Travaux en forêt (création de places de retournement)

### 16 JUIN 1995

Election du Maire et des Adjoints

### 23 JUIN 1995

Désignation des membres des Commissions Communales  
Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints  
Désignation des délégués aux Syndicats Intercommunaux  
Maintien de la cantine scolaire

## *JUILLET*

Révision convention transport de repas avec Chalonvillars  
Formation des élus  
Commission Communale des Impôts Directs : présentation d'une liste de personnes  
Don du Souvenir Français pour la réfection de la Place des Fusillés

## *3 SEPTEMBRE 1995*

Elections sénatoriales  
Révision de l'indemnité pour transport de repas  
OPAH : Adhésion de Chagey et retrait de Mandrevillars

## *29 SEPTEMBRE 1995*

Politique forestière communale  
Ouverture d'un crédit de trésorerie  
Subvention pour enseignement de langues vivantes

## *OCTOBRE*

Adoption de la tranche d'assainissement « Rue des Jonquilles et Rue du Pâtis »  
Subvention au service d'assainissement  
Accord indemnisation pour sinistre  
Règlement du réseau d'eau  
Subvention pour voyage scolaire au lycée Aragon d'Héricourt  
Soutien scolaire  
Demande de concours de la DDAF (direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt) pour l'étude et la direction des travaux d'assainissement « rue des Jonquilles et du Pâtis »  
Heures complémentaires de l'agent d'entretien  
Vente de bois aux Ets BRESSIN

## *NOVEMBRE*

Construction du réseau d'assainissement 3ème tranche  
Indemnités de Mr le Receveur Municipal  
Ligne de transport bus Etobon/Héricourt  
Motion contre la suppression de la franchise postale

## *DECEMBRE*

Renforcement du réseau d'eau rue du Verger au Roi  
Demande de concours de la DDE (Equipement) pour mission de maîtrise d'oeuvre  
Augmentation des tarifs de redevance des ordures ménagères  
Tarifs de l'eau en 1996  
Cadences d'amortissement du service d'assainissement communal



## AMENAGEMENT DE LA PRAIRIE COMMUNALE

La Commune est propriétaire des terrains qui entourent le groupe scolaire au lieu-dit «Les Grands Prés». Une subvention provenant des fonds FEDER (fonds européens) d'un montant de 102 000 F pourrait être attribuée à la commune pour l'aménagement de cette prairie communale d'une

superficie de 2 Ha 70 a condition de respecter certains critères.

Le Conseil Municipal a saisi cette opportunité en élaborant un projet dont voici les principales étapes :

\* création d'une commission d'aménagement de cette prairie communale. Tous les conseillers municipaux y participent. Monsieur Henri CROISSANT s'y est également inscrit.

\* une feuille d'enquête fut envoyée à chaque famille du village. Sur les 44 réponses reçues (20 % des foyers), les requêtes suivantes sont arrivées en tête :

Terrain de jeux pour enfants	31 demandes
Aménagement bord du ruisseau et promenade	25 demandes
Terrain de boules et de tennis	26 demandes

\* une réunion fut ensuite organisée avec les jeunes du village. Cette réunion fut fort décevante. Une salle non-surveillée et un terrain multisport furent proposés suite à un vote.

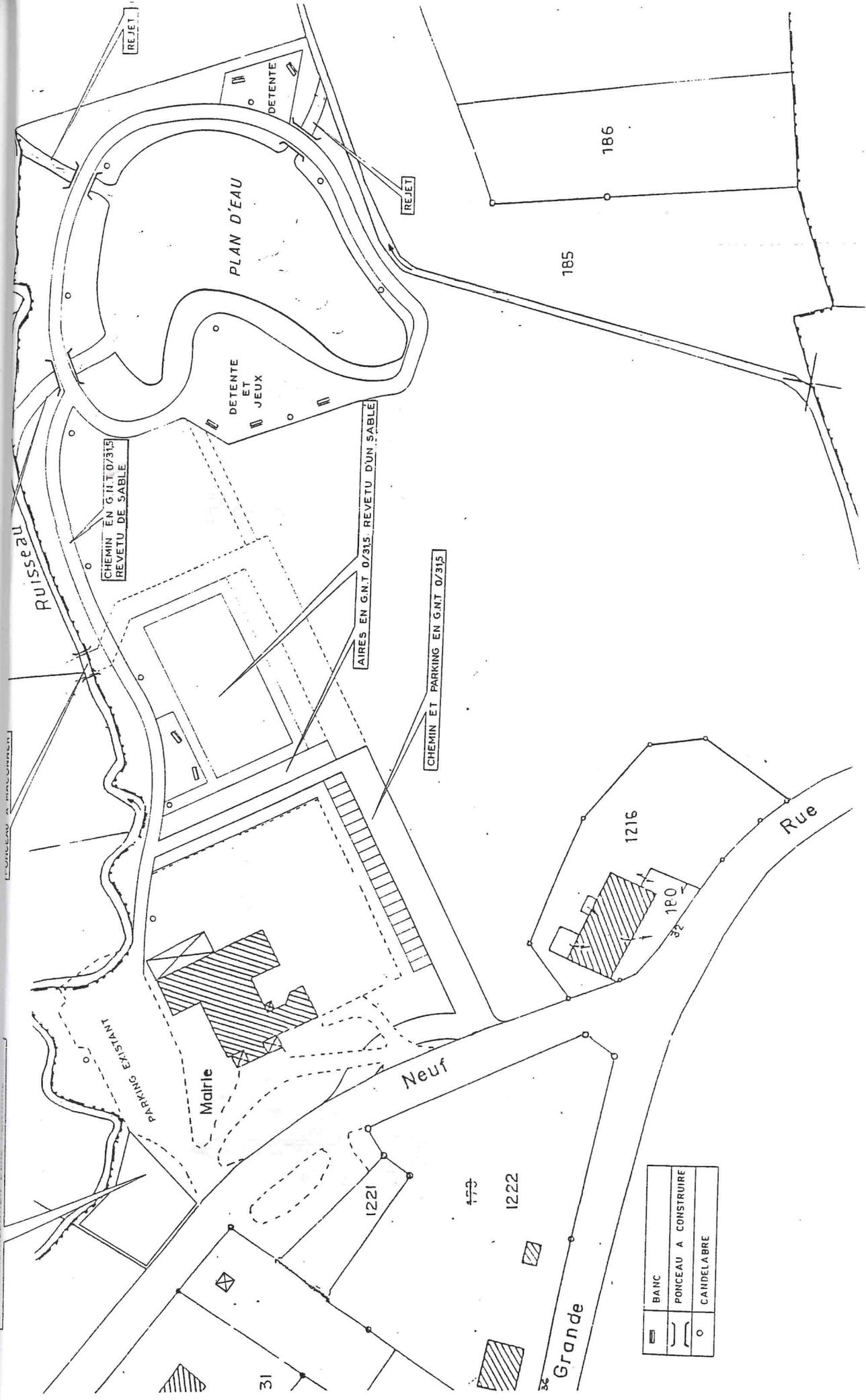
\* le dimanche 19 novembre 1995 à 9 H 30 le Conseil Municipal fit la synthèse des éléments recueillis et visita le terrain à aménager.

\* mercredi 29 novembre à 17 H 30 Mr JEUNET-MANCY de la DDE de Héricourt -choisi comme maître d'ouvrage - collecta nos informations afin de réaliser des esquisses d'aménagement.

\* après étude de 3 solutions proposées par la DDE, un APS (Avant Projet Sommaire) a vu le jour. Il comprend les aménagements suivants :

- Un plan d'eau (biotope), situé à l'extrémité du domaine,
- Un cheminement piétonnier avec bancs et éclairage le long du ruisseau et autour du plan d'eau,
- la préparation du terrain pour le transfert de la fontaine située derrière le local des pompiers,
- un nouvel accès à ce terrain.

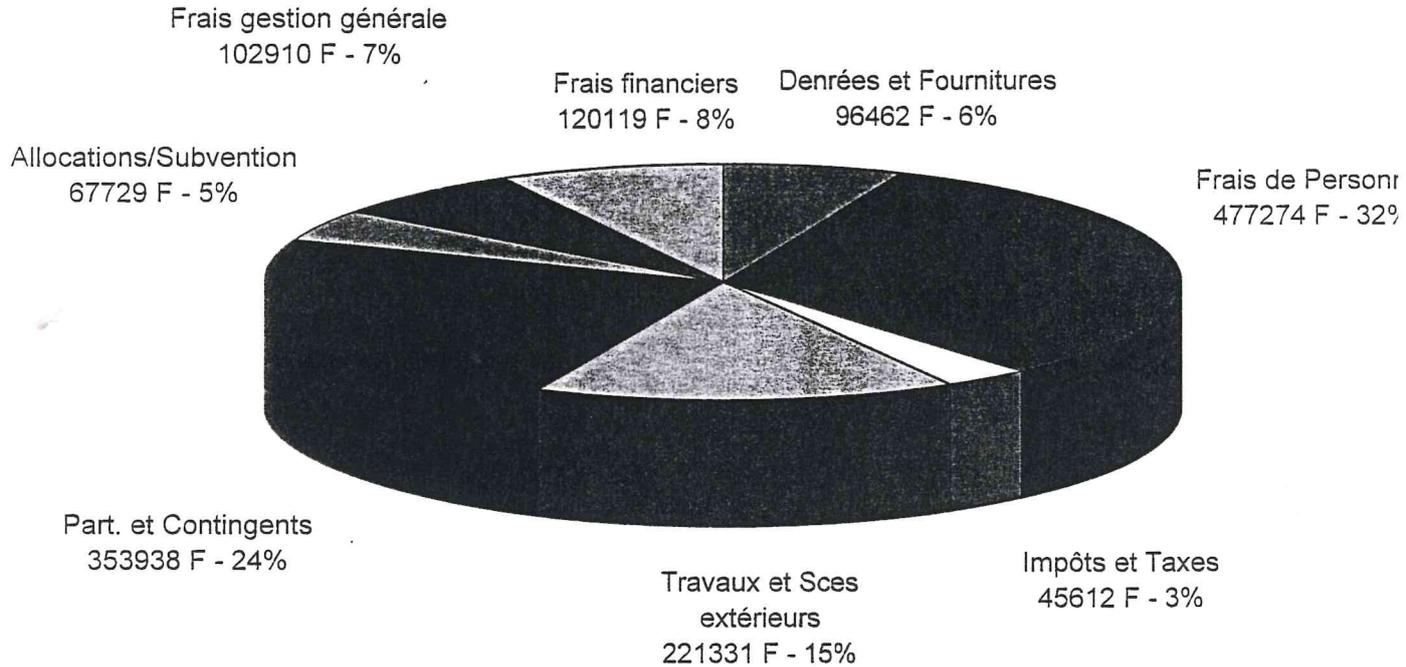
Le Conseil Municipal, dans sa séance du 2 février 1996, s'est prononcé pour un montant de travaux n'excédant pas 200 000 F à la charge de la commune en sachant que les subventions seraient de 102 000 F (FEDER) + 55 000 F (Conseil Général).



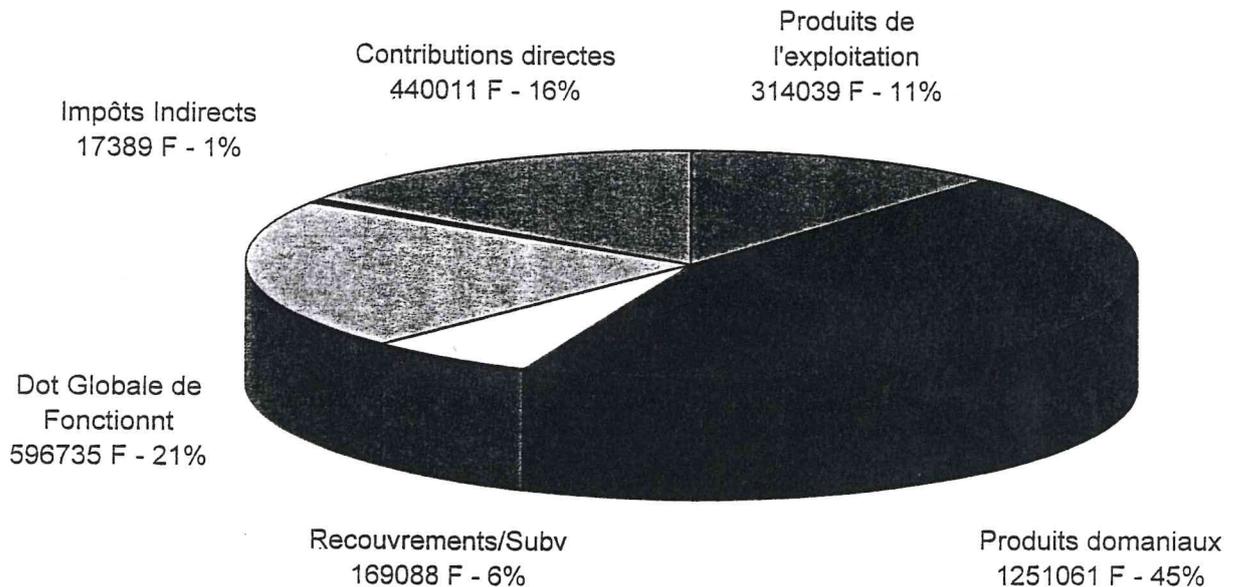
	BANC
	PONCEAU A CONSTRUIRE
	CANDELABRE

# BUDGET COMMUNAL 1996

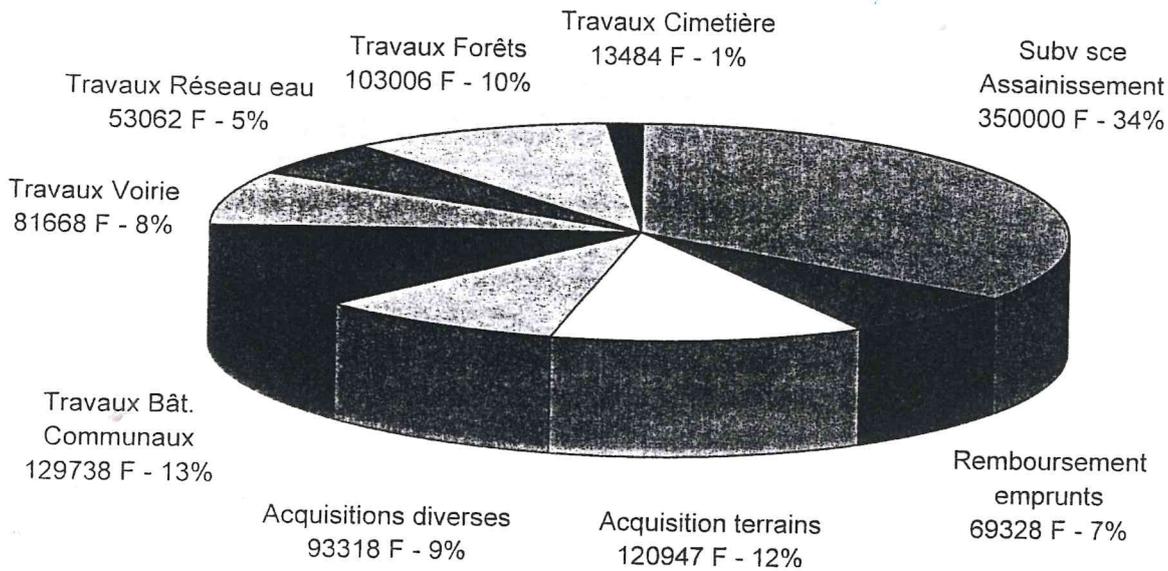
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



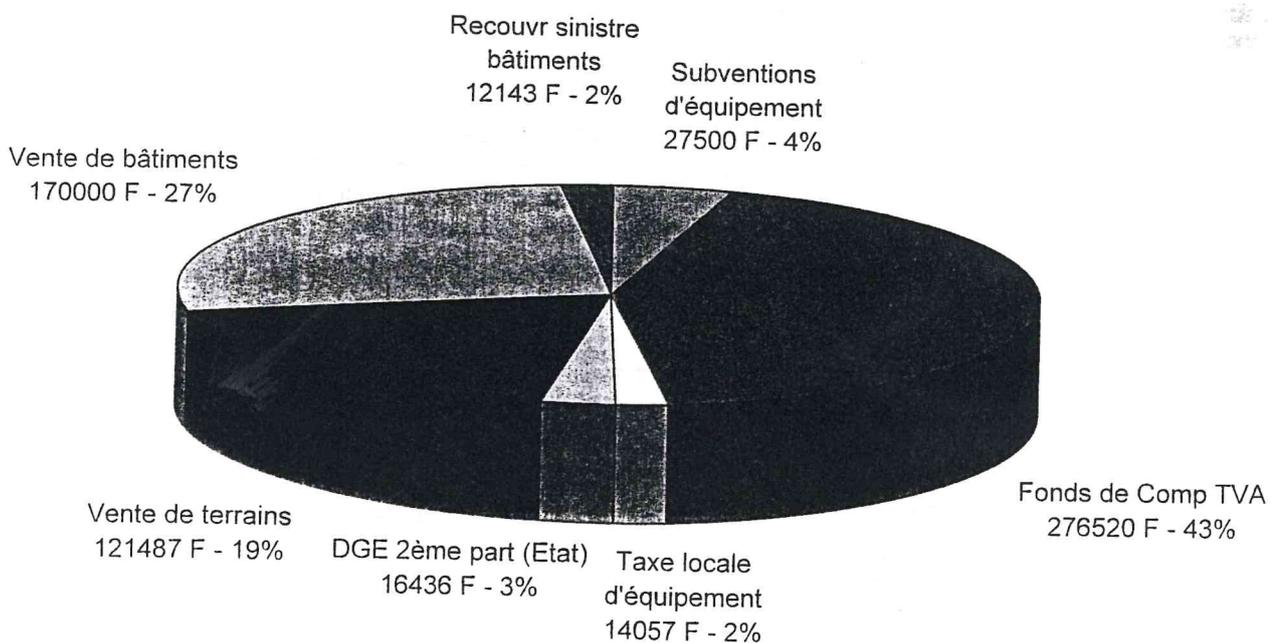
## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



# POUR AMELIORER L'HABITAT ET BENEFICIER DE SUBVENTIONS INCITATIVES

AVEC L'OPAH, NOTRE COMMUNE S'EST ENGAGEE DANS UNE ACTION POUR FAVORISER  
L'AMELIORATION DE L'HABITAT

DEJA 5 LOGEMENTS SUBVENTIONNES A CHENEBIER DEPUIS LE DEBUT 1995  
POUR 465.000 FRANCS DE TRAVAUX ET 156.000 F. DE SUBVENTIONS

⇒ POURQUOI PAS VOUS !

## QU'EST-CE-QU'UNE O.P.A.H. ?

Concrètement, le rôle d'une O.P.A.H. est l'AMELIORATION DE L'HABITAT et du CADRE DE VIE. Il s'agit d'**apporter le confort** aux logements occupés à titre de résidence principale, tout en développant un **parc locatif de qualité** en réutilisant les bâtiments vacants. Sollicitée par les **Elus** dans le cadre d'un syndicat intercommunal, cette opération bénéficie du **concours financier** du Département, de l'Etat et de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (A.N.A.H.).

- ☞ APPORT DE CONFORT
- ☞ REUTILISATION DE LOGEMENTS VACANTS
- ☞ AMELIORATION DU CADRE DE VIE
- ☞ DEVELOPPEMENT DU PARC LOCATIF

LOGEMENTS LOCATIFS, SUBVENTIONS  
SANS CONDITIONS DE RESSOURCES.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS,  
SUBVENTIONS D'ETAT ET SUBVENTIONS  
SPECIFIQUES RETRAITES.



## A QUI S'ADRESSE L'O.P.A.H. ?

Aux communes et aux particuliers : Propriétaires, futurs propriétaires locataires.

### POUR LES LOGEMENTS LOCATIFS :

Aucun plafond de ressources n'est fixé, de même qu'aucune limite de travaux n'est exigée. Pour bénéficier des subventions de l'**A.N.A.H.** (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et du **CONSEIL GENERAL**, il faut que les logements soient destinés après les travaux à la location et soient construits depuis plus de 15 ans.

### POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS :

Pour bénéficier de la **Prime à l'Amélioration de l'Habitat** (P.A.H.) les bénéficiaires doivent remplir des conditions de ressources et leur logement doit dater de plus de 20 ans.

## QU'APPORTE L'O.P.A.H. ?

Selon les cas et sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier :

- d'**AIDES FINANCIERES** non remboursables (subventions, primes...),
- de **PRETS INTERESSANTS** (principaux et complémentaires),
- d'une **ASSISTANCE** technique et administrative GRATUITE (information, conseils, constitution du dossier).

- ☞ DES SUBVENTIONS ENTRE 20 ET 45 % DU MONTANT DES TRAVAUX.
- ☞ DES INFORMATIONS GRATUITES ET SANS ENGAGEMENT.

## POUR QUELS TRAVAUX ?

Toiture, façades, sanitaire, chauffage central, électricité, isolation, menuiseries, réhabilitations complètes,....

CHACUN CAS EST UN CAS PARTICULIER AUSSI, NOUS AVONS MANDATE LE CDHUR/CAL, ORGANISME SPECIALISE, POUR VOUS INFORMER ET VOUS RENSEIGNER, GRATUITEMENT ET SANS ENGAGEMENT.

**QUE FAUT-IL FAIRE ?**

- 1) Si vous avez déjà été renseigné par les conseillers du C.D.H.R.U./C.A.L. et que vous envisagez réaliser vos travaux, vous pouvez réunir les documents nécessaires et les transmettre au C.D.H.R.U./C.A.L. pour dépôt des dossiers.
- 2) Si vous n'avez pas encore sollicité une demande de renseignements, demandez tous conseils gratuits au C.D.H.R.U./C.A.L. tant dans les domaines technique, qu'administratif ou financier.

**DANS TOUS LES CAS, VOUS NE DEVEZ PAS COMMENCER VOS TRAVAUX AVANT L'ACCORD DE SUBVENTION.**

**OU SE RENSEIGNER ?**

**C.D.H.R.U./C.A.L.**

"MAISON DU LOGEMENT" - 26, RUE DE FLEURIER -  
B.P. 317 - 70006 VESOUL CEDEX  
TELEPHONE : 84-75-38-56

**PERMANENCES MENSUELLES A HERICOURT**

LE 1ER JEUDI DE CHAQUE MOIS  
AU C.C.A.S. (45, RUE DU GENERAL DE GAULLE) DE 9H30 A 12H00

**DANS VOTRE MAIRIE :**

AUPRES DU MAIRE OU DES DELEGUES AU SYNDICAT POUR L'O.P.A.H.

**CHEZ VOUS :**

VOUS POUVEZ OBTENIR UN RENDEZ-VOUS AVEC LE CONSEILLER HABITAT DU C.D.H.R.U./C.A.L. ET UNE VISITE-CONSEIL GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT. TELEPHONEZ AU CHARGE D'OPERATION DE L'O.P.A.H. AU 84-75-38-56 OU RETOURNEZ LE COUPON-REPOSE CI-DESSOUS.

COUPON-REPOSE A DECOUPER ET A RETOURNER AU CDHUR/CAL - 26, RUE DE FLEURIER - 70006 VESOUL CEDEX

----- ✂ -----  
DAME, MONSIEUR : .....

RESSE PERSONNELLE : .....

RESSE DU BATIMENT CONCERNE PAR LES TRAVAUX : .....

TELEPHONE : .....

TRE PROJET CONCERNE :

LE LOGEMENT QUE VOUS OCCUPEZ	
UN LOGEMENT LOUE	
UN LOGEMENT VACANT DESTINE A LA LOCATION	

LE CHARGE D'OPERATION DE L'OPAH VOUS CONTACTERA POUR VOUS APPORTER GRATUITEMENT ET SANS ENGAGEMENT TOUS LES CONSEILS SUR LES TRAVAUX QUE VOUS ENVISAGEZ.

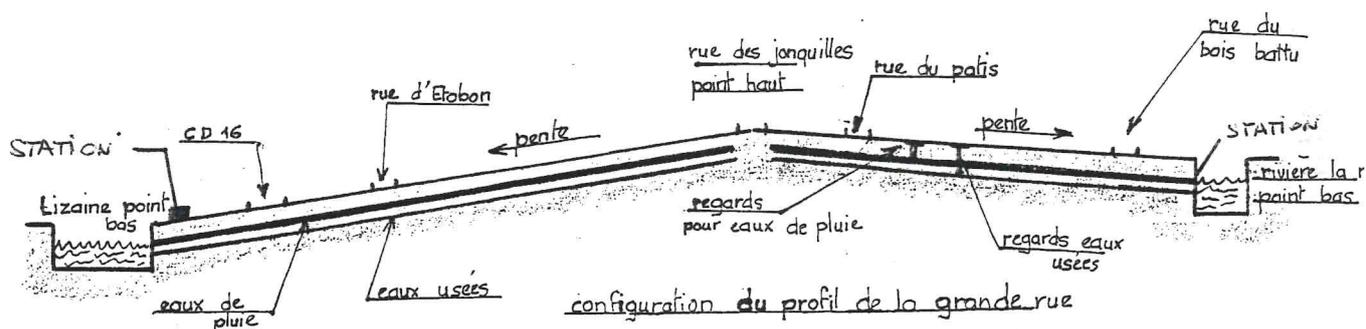
# ASSAINISSEMENT 1995

## Réalisation de la 1ère tranche

L'ouverture des 20 plis d'appel d'offres transmis par les diverses entreprises pour la **1ère tranche d'assainissement** fut réalisée en mairie de Chenebier le Mercredi 18 janvier 1995. Il s'agissait d'un marché de 1.190.000 F subventionnés à 70 %.

Après étude des différentes propositions, **l'entreprise MONNIER fut retenue** pour un montant de travaux de 943.000 F HT (- 20 %) concernant la réalisation de l'assainissement en réseau séparatif de la rue de Chatebier (Lizaine au Croisement CD 16) et de la Grande Rue (du croisement CD16 au local Pompiers).

La configuration du terrain entraîna deux phases de travail :



**1ère Phase** - Pose sur la berge de la Lizaine le lundi 3 avril 1995 :

- \* d'une canalisation eaux usées en PVC alvéolé diam. 200,
- \* d'une canalisation eaux de pluie en ciment diam. 500 jusqu'à la rue d'Etobon et diam. 400 jusqu'au point haut,
- \* de 34 regards verticaux permettant la visite des canalisations eaux usées et eaux de pluie,
- \* de 47 boîtiers de raccordement pour les particuliers avec une plaque tampon RONDE pour les eaux usées et CARREE pour les eaux de pluie,
- \* de 14 grilles eau de pluie.

**2ème Phase** - Débute le lundi 19 juin 1995 du pont pour se terminer devant chez Mr Jeand'heur le 21 juillet 1995 avec la pose :

- \* d'une canalisation eaux usées en PVC diam. 200,
- \* d'une canalisation eaux de pluie en ciment diam. 400,
- \* d'une canalisation diam. 500 de chez Jeand'heur à la rivière La Marasse.

Pour terminer ces travaux, une couche d'émulsion goudron fut posée dans la grande rue le mercredi 26 juillet 1995 par l'entreprise MONNIER.

**La réception de ces travaux se fera le 27 février 1996 à 17 H.**

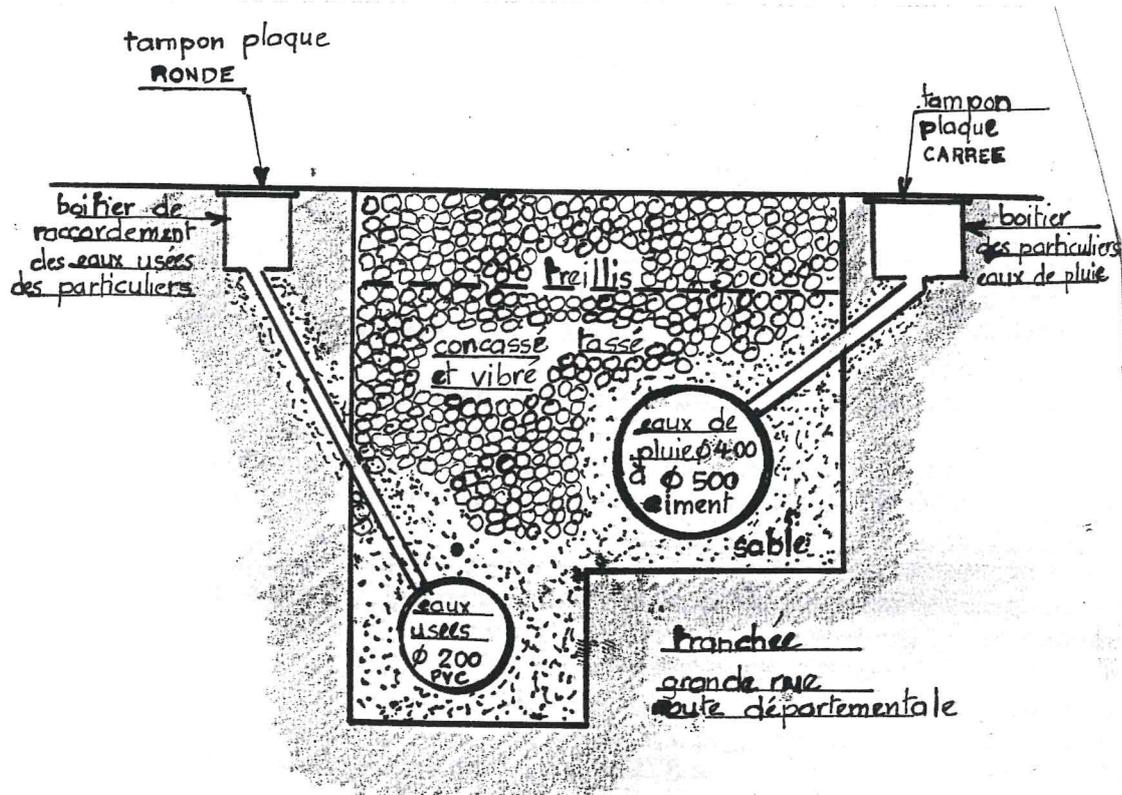
### **Remarques importantes :**

- pour le respect des pentes, la pose des canalisations fut réalisée au rayon laser.

- les 2 canalisations ont été posées sur un lit de sable.
- les fouilles de la rue de Chatebier et de la Grande Rue furent entièrement comblées avec un concassé spécial, ceci sur une hauteur de 1,5 à 3 mètres.
- des essais furent réalisés avec un pénétromètre sur le remblai concassé tassé et vibré.
- il y eut passage d'une caméra.
- un premier essai d'étanchéité des canalisations eaux usées fut réalisé du côté Rue des Jonquilles-Lizaine, et un second côté maison Mr Jeand'heur-Local Pompiers.
- la canalisation détériorée alimentant la fontaine Grande Rue fut remplacée par une canalisation PVC diam. 40 ceci depuis le carrefour rue du Bois Battu.

Le RELIQUAT des - 20 % de cette première tranche réalisé grâce à l'entreprise Monnier a pu être réutilisé en marché négocié. L'ouverture de 5 dossiers fut réalisée le mercredi 20 décembre 1995. L'entreprise Maillard fut retenue pour entreprendre l'assainissement de la rue du Pâtis et de la rue des Jonquilles, ceci pour un montant de 256.619 F HT subventionné à 70 %.

Les travaux débuteront le jeudi 7 mars 1996.





## LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (SIACEFC)

En 1995, le Comité Syndical a été convoqué :

- Mercredi 15 mars à 15 H pour l'étude d'un emplacement pour édifier la station d'épuration qui traitera les eaux usées des 3 villages. La DDAF (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt) propose un endroit situé en aval du stade de football en bordure de la Lizaine. Suite à une visite sur le site, le Comité accepte la proposition d'implanter la future station d'épuration sur un terrain appartenant pour l'instant à Monsieur Roger HENISSE - Maire d'Echavanne.

- Mercredi 26 avril à 18 H :

\* pas de subvention pour 1995,

\* le prix d'achat du terrain de Mr HENISSE est fixé à 150 F l'are,

\* une visite de la station d'épuration de Melisey est proposée (elle se fera le samedi 21 octobre 1995 à 9 H).

- Jeudi 20 juillet 1995 à 18 H :

\* élection et installation du nouveau comité suite au renouvellement des conseils municipaux :

Président : PIERRE Gérard  
Vice-Président : GROSJEAN René (Frahier)  
Secrétaire : MAIRE Corinne

- Mercredi 25 octobre 1995 à 16 H : suite à des craintes concernant les nuisances de la station pour son environnement émises par le Conseil Municipal de Chenebier, une réunion est organisée en présence de Mr BARBERA (Ingénieur DDAF) qui présenta la station d'épuration :

\* Elle devra traiter les effluents suivants :

Echavanne	200 raccordables
Frahier	800 raccordables
Chenebier	600 raccordables
TOTAL	1 600 raccordables X 1,5 = 2400 habitants

Soit une station pour traiter les eaux usées de 2500 habitants.

\* fonctionnement de la station avec ses nuisances notamment les odeurs et les rejets,

\* une plus-value sur des tuyaux en fonte pour les canalisations communes.

Le Vice-Président, Mr GROSJEAN, proposa une modification des statuts du syndicat.

- mercredi 10 janvier 1996 à 17 H :

\* étude des projets de construction du collecteur intercommunal et de la station d'épuration dressés par la DDAF de Haute-Saône et le Cabinet d'Etudes ANDRE de Pontarlier pour un montant de :

Collecteur Intercommunal	2.125.000 F HT
Station d'Epuration Biologique	2.750.000 F HT
TOTAL du Projet	4.875.000 F HT subventionnés à 70 %

\* Délibération demandant les subventions de l'Etat (DGE), du FNDAE (Fonds National D'Adduction en Eau), du Département et de l'Agence de l'eau dans le cadre départemental du programme d'assainissement programme 1996.

\* Deux dossiers concernant ce projet ont été déposés en Sous/Préfecture de Lure le 15 janvier 1996.



*LES*

*PAGES*

*DES*

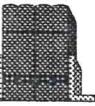


*ASSOCIATIONS*

# LES AMIS DE L'ECOLE



**BIBLIOTHEQUE**

 \* Lundi : 16H30 à 17H30

\* Samedi: 11H30 à 12H15

Prêt gratuit de livres

Responsables: \* BRESSIN M  
\* CROISSANT D



**MUSIQUE** 

Lundi: 17H à 18H

\* Découverte musicale  
\* Orgue

Responsable: Mme BADET A

C'est aussi:

\* **la galette des rois**  
28 janvier 1996

\* **le loto**  
23 mars 1996

\* **la kermesse**  
23 juin 1996

**ARTS PLASTIQUES**

 Mercredi:  
9H30 à 11H30

Pour les enfants

Responsable:  
\* M. SALOMON S



**PISCINE**

 Jeudi soir  
17H30 à 19H15

Responsables: R. NOWINSKI  
B. BARROIS

Pour informations, contactez:

\* le Président: R. NOWINSKI

\* Vices-Présidents: B. BOISAUBERT  
G. PIERRE

\* Trésoriers: J. BOISAUBERT  
H. CROISSANT

\* Secrétaires: J. MULLER  
C. DIDIER



# CHENEBIER ANIMATION

CHENEBIER ANIMATION  
 AMIS DE L'ECOLE  
 VOUS PROPOSENT

des activités qui se  
 déroulent régulièrement  
 dans la salle communale,  
 de manière  
 ordonnée, ce qui  
 favorise une dynamique  
 de groupe.

Il faut être adhérent  
 à l'association pour  
 participer à une partie de  
 ces activités.

D'autres sont  
 ouvertes à tous.

## FANTS et JEUNES:

- ping-pong
- \* Piscine
- Musique
- \* Scrabble
- Marchées pédestres
- ADULTES:
- Gymnastique
- \* Couture
- Billard
- \* Ping-pong

Pour TOUS  
 CINE-CLUB

**CINE - CLUB** 

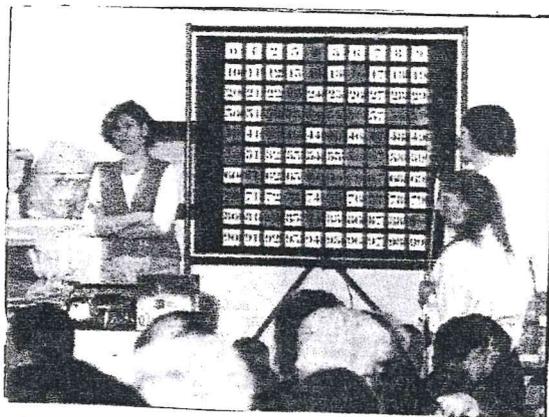
Ouvert à tous  
 vendredi soir; 2 fois/mois  
 à 20h30

Responsables: **R. MULLER**  
**B. BARROIS**

**PING PONG** 

\* Pour les licenciés  
 \* Entraînement mardi  
 et vendredi de 18h à 20h

Responsables: **C. BOHEME**  
**H. CROISSANT**



**SCRABBLE** 

Mardi soir  
 à partir de  
 20H30

Le premier mardi du mois  
 Ouvert à tous

Responsable: **M. GOUX**

Tapez votre légende

**COUTURE** 

Jeudi à partir de 14h

Responsable: **J. MONNERET**



**GYMNASTIQUE** 

Mercredi:  
 20H30 à 21H30

Responsable: **J. MULLER**



## COMITE DES FETES

Nous sommes prêts pour lancer la prochaine édition de la Fête de la Fleur et du Jardin. En effet, cette année verra la 5ème édition de cette fameuse fête qui commence à être bien connue dans les environs.

Bravo aux bénévoles qui chaque année poussent et relancent la machine.

1996 verra également le renouvellement du bureau avec le changement certain du président. En effet, je quitte la présidence de cette association qui m'est chère et qui m'a tant appris sur le point de vue relationnel. Bien entendu, j'apporterai mon concours au nouveau président qui se mettra en place début février.

Retour en 1995 : bien que le temps ne nous ait pas été favorable, c'est plus de 2500 personnes qui sont venues nous rendre visite. Quelle joie, dès le matin, de voir des personnes bravant la pluie pour venir acheter des fleurs sous un parapluie. Là, j'ai pris conscience que cette fête était fiable. Merci à ces personnes qui sont venues nous réchauffer le coeur !!

Les bénéfices ainsi récoltés nous permettrons de fleurir notre beau village pour le rendre encore plus gai.

En 1996, le Comité a encore besoin de vous et de vos idées créatives pour mener à bien sa mission qui est de réussir la 5ème édition et de regrouper des hommes et des femmes de toutes tendances politique, religieuse ou sociale pour travailler et en un élan d'ambition et de compétence, pour propulser notre village à la une d'un jour.

Je terminerai mon propos en souhaitant longue vie à la Fête de la Fleur et du Jardin, et en remerciant toutes les personnes qui ont permis que cette fête devienne ce qu'elle est. Et encore une fois, je souhaite m'excuser de mes sautes d'humeur lorsque tout ne tournait pas comme je le souhaitais, mais je crois profondément qu'une telle manifestation ne peut pas réussir sans un sérieux exemplaire.

# LE CLUB DE L'AGE D'OR

Voici en quelques points le résumé de nos activités en 1995 :

\* nous avons commencé les festivités le 26 février par un agréable dîner dansant à la salle polyvalente (qui nous est prêtée gratuitement par la Municipalité, ce dont nous la remercions au passage),

\* le 2 avril a eu lieu notre vente de gâteaux et travaux manuels

\* notre première sortie a eu lieu le 19 mai à Dijon. Nous avons visité les ateliers de fabrication des liqueurs Legeay La Goutte. Après une collation bien méritée prise à Dijon même, nous avons visité le Musée Grevin.

\* nous avons fait un repas entre nous le 21 juillet à la salle polyvalente.

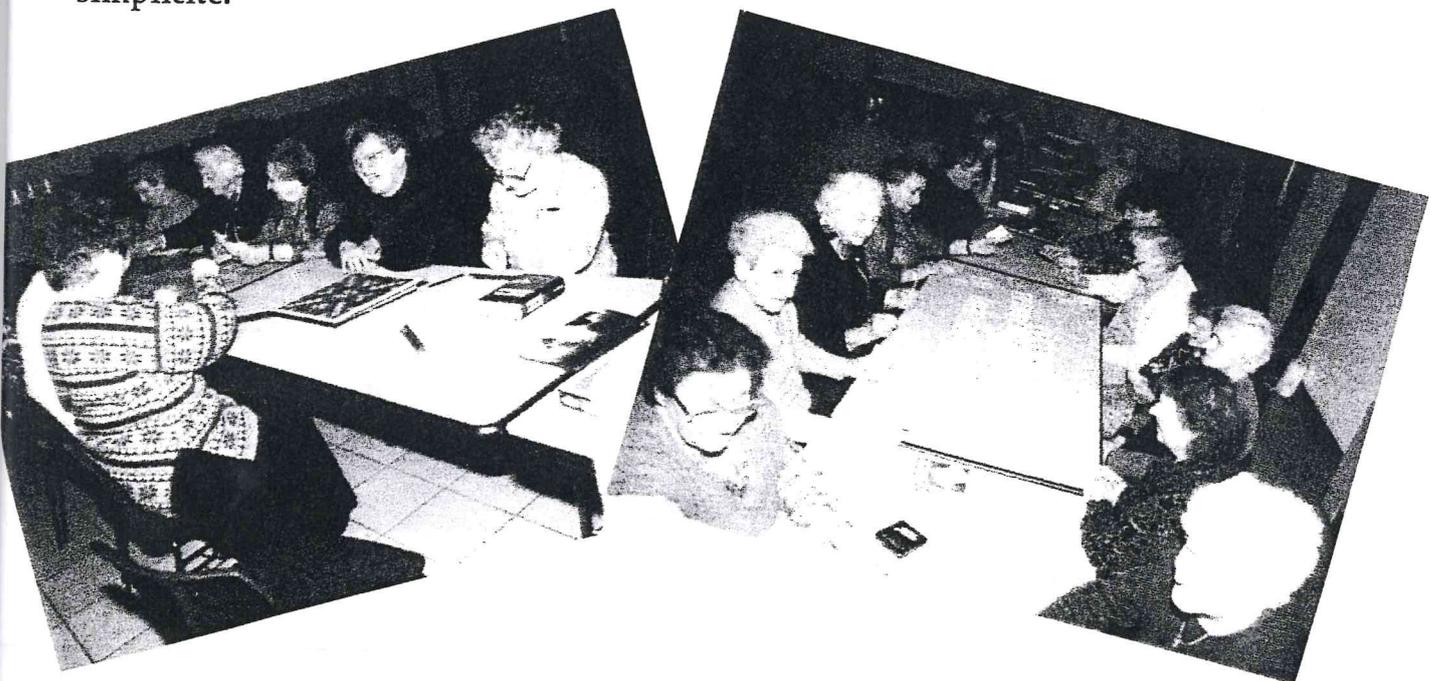
\* le 28 septembre, nous avons pris la route en bus pour aller visiter l'Ecomusée de Fougerolles et terminer la journée par un bon repas en musique et quelques pas de danse à la Croisette d'Hérival à Girmont, près du Val d'Ajol.

Cette année semble bien joyeuse. Elle a pourtant été tristement assombrie par la disparition de Jeannine METTETAL, qui nous a quitté après une cruelle maladie. Nous lui avons offert une plaque souvenir comme par le passé à nos amies regrettées du Club.

Pour 1996, notre repas dansant annuel est programmé le 18 février à la salle. Quelques projets de sorties sont à l'étude.

Nous nous réunissons à la salle polyvalente de Chenebier un vendredi sur deux pour une agréable après-midi de jeux avec goûter. Dès l'âge de 50 ans, il est encore possible de s'inscrire pour agrandir le cercle de nos adhérents si sympathiques.

La Présidente, Madame Jacqueline JARDON, vous accueillera en toute simplicité.



# INFOS MUNICIPALES

Numéro 1996

SAPEURS POMPIERS

20 mars 19

## PLUS DE 38 ANS CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS



En présence des élus du village, des représentants des Centres de Première Intervention du canton, d'une délégation de la Gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers avec leurs conjoints, Claude BRESSIN part avec les honneurs pour une carrière exemplaire.

C' est en effet au printemps 1957 que Claude BRESSIN a intégré le Centre de Première Intervention de Chenebier. De sapeur il est devenu Caporal-Chef et à mon grand regret se termine une carrière placée sous le signe du dévouement. Claude BRESSIN installé comme menuisier, n' hésitait pas à quitter son entreprise accompagné de deux de ses ouvriers également pompiers pour porter



secours à ses concitoyens. Ces faits méritent d'être relatés, dans une période où le volontariat s'essouffle quelque fois.

Monsieur le Maire lui a remis les épaulettes de Sergent Honoraire en présence du Chef de Centre d' Héricourt et du Capitaine COUROUX, Chef du Centre Principal de LURE, par ailleurs Président de l' Union Départementale des Sapeurs-Pompiers qui lui décerna la Médaille du Mérite de l' Union Départementale.

Après de chaleureux compliments adressés à son épouse qui a reçu des arrangements floraux en remerciement. Un pot de l'amitié a accompagné la remise de cadeaux souvenirs apportés par les amis.

Le Chef de Corps.

## LES INTERVENTIONS EN 1995

Destructions de nids d' insectes	34
Feux de cheminées	4
Feux de friches	2
Assèchement de cave	1
Accidents sur la voie publique	2
Sorties sans interventions	1

TOTAL: 44



## *ASSOCIATION SPORTIVE*

### Les Résultats :

La saison sportive 94/95 s'est déroulée avec une équipe Pupille à 7 qui s'est distinguée honorablement en terminant au milieu du classement.

Cette équipe a bénéficié d'un important renouvellement des licenciés et souhaite voir ses effectifs grossir encore l'année prochaine.

Quant à l'équipe Senior, l'entente avec Chagey a été reconduite à la satisfaction de tous.

### Les manifestations :

La manifestation annuelle du 14 juillet a connu un vif succès grâce au soutien et à l'aide de nombreux bénévoles.

### Les projets :

L'année 96 marquera un nouveau tournant pour l'A.S. Chenebier qui souhaite s'associer avec les villages voisins.

En effet, un projet est à l'étude pour la formation d'un nouveau club sportif regroupant les communes de Frahier, Echavanne, Chagey, Luze et Chenebier.

Ces dispositions devraient permettre la création de nouvelles équipes (jeunes et seniors), de bénéficier de moyens plus importants et de revoir les ambitions sportives du club à la hausse.

Il est impératif que la vie sportive ne disparaisse pas de notre village de Chenebier !

### Agenda :

L'A.S. Chenebier organise un repas dansant à la salle communale le 30 mars 1996.

Le Président

*ABRY Francis.*

*Reconnaissez - les !*



EQUIPE SENIOR 1973



## SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER

L'année qui vient de s'achever il y a quelques semaines a été durement ressentie par notre section puisque nous avons perdu quatre de nos camarades :

Jacques GOUX d'Etobon le 17 juin  
Paul SALVADOR de Frahier le 29 novembre  
Maurice MATHEY d'Evette-Salbert le 2 décembre  
François SALVADOR d'Echavanne le 19 décembre

Nous avons accueilli Maurice VALENTIN - ancien habitant de Chenebier - qui réside à Valdoie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu notre sortie friture et notre repas du 11 Novembre, nous avons apporté notre concours à la Fête de la Fleur et au Téléthon au sein des activités communales, ainsi qu'à la commémoration des fêtes patriotiques.

Nous faisons appel à tous ceux qui ont participé à des opérations militaires : 39/45 - T.O.E. - A.F.N. ou autres de nous rejoindre à la Section. C'est tous unis que nous ferons valoir nos droits et faire aboutir nos revendications d'Anciens Combattants.

Le Président.

# **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1995**

<b>28 janvier</b>	<b>Galette des Rois</b>	<b>Chenebier/Anim</b>
<b>24 mars</b>	<b>Loto</b>	<b>Amis de l'Ecole</b>
<b>30 mars</b>	<b>Repas Dansant</b>	<b>AS Chenebier</b>
<b>5 mai</b>	<b>Fête de la Fleur et Comité des Fêtes du Jardin</b>	
<b>8 mai</b>	<b>Ball Trap</b>	<b>ACCA</b>
<b>23 juin</b>	<b>Kermesse des écoles</b>	<b>Amis de l'Ecole</b>
<b>7 juillet</b>	<b>Vente Protestante Protestante</b>	<b>Paroisse</b>
<b>13/14 juillet</b>	<b>Tournoi Foot au Stade</b>	<b>AS Chenebier</b>
<b>3/4 août</b>	<b>Fête du Village</b>	<b>Amicale des Sapeurs-Pompiers</b>
<b>11 novembre</b>	<b>Repas Dansant</b>	<b>Anciens Combattants</b>